



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
☎ +33 (0)1 45 68 15 71
Fax +33 (0)1 45 68 55 70
E-mail: f.bandarin@unesco.org

Réf. : CL/WHC.10/02/PS

Paris, le 25 septembre 2002

Aux : Commissions nationales et Délégations permanentes de tous les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial qui soumettent des propositions d'inscription pour examen par le Comité du patrimoine mondial en 2003

cc : Président, Comité du patrimoine mondial
ICOMOS et UICN

Objet : Soumission d'informations complémentaires pour les propositions d'inscription qui seront présentées au Comité du patrimoine mondial à sa 27^e session (Suzhou, Chine, 2003)

Madame, Monsieur,

Cette lettre s'adresse aux Etats parties qui souhaitent soumettre des informations techniques supplémentaires pour les propositions d'inscription qui seront présentées au Comité du patrimoine mondial à sa 27^e session (Suzhou, Chine, 2003).

En 2003, toutes les propositions d'inscription seront présentées directement à la 27^e session du Comité du patrimoine mondial, et non pas au Bureau.

En raison de ce changement et d'autres modifications du calendrier des réunions du patrimoine mondial, et en attendant des révisions ultérieures des Orientations, aucune date limite n'a été communiquée aux Etats parties pour l'envoi de ces informations. Toutefois, afin d'accorder à ICOMOS et/ou UICN un délai suffisant pour préparer leur recommandations au Comité, les Etats parties sont priés d'adresser ces informations le plus tôt possible, puisque UICN devra formuler sa recommandation finale durant la première semaine de décembre 2002 et ICOMOS en mars 2003.

A la demande de l'UICN et de l'ICOMOS ces informations devraient parvenir au Centre du patrimoine mondial avant le **15 octobre 2002** pour ce qui concerne les propositions d'inscription des sites naturels et mixtes, ou avant le **30 décembre 2002** dans le cas de propositions d'inscription culturelles.

Ce complément d'information peut concerner des modifications de limites des sites, des détails de gestion ou d'autres informations ne nécessitant pas un changement au texte des propositions d'inscription. Nous vous prions de bien vouloir noter que ces informations doivent être soumises au Centre du patrimoine mondial dans le nombre requis de copies (2 copies pour les propositions d'inscription culturelles; 4 copies pour celles naturelles, mixtes ou les paysages culturels).

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez de plus amples renseignements à ce sujet.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Bandarin', with a stylized initial 'F' and a trailing flourish.

Francesco Bandarin
Directeur
Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO